

Entreprises

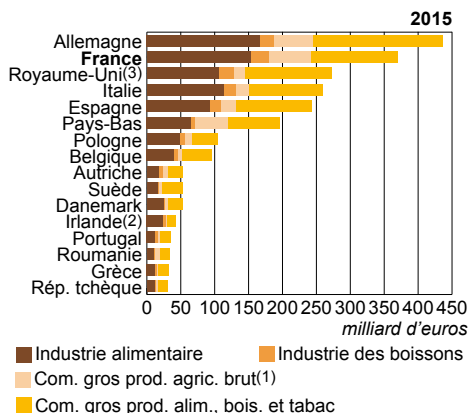
IAA, commerce de gros agroalimentaire et artisanat commercial

En 2015, le secteur agroalimentaire compte 83 800 entreprises (unités légales et « unités profilées »). Il emploie 717 800 salariés en équivalent temps plein (ETP) hors intérim : 386 400 dans les industries agroalimentaires (IAA), 189 700 dans le commerce de gros de produits agroalimentaires et 141 700 dans l'artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie-pâtisserie. Les entreprises agroalimentaires emploient 5,7 % des salariés en équivalent temps plein des entreprises non financières et non agricoles implantées en France, et réalisent 10,2 % du chiffre d'affaires, 11,1 % des exportations et 5,1 % de la valeur ajoutée.

Après une année stable en 2013 et une légère reprise en 2014, la valeur ajoutée de la branche agroalimentaire progresse nettement en 2015 (+ 2,2 %).

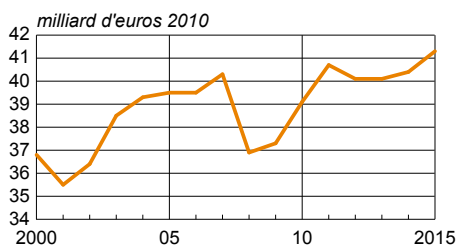
La France rassemble 15 % des unités légales, 15 % du chiffre d'affaires et 13 % de l'emploi des entreprises agroalimentaires de l'UE à 28. Elle se situe au deuxième rang européen en nombre d'entreprises, derrière l'Italie et juste avant l'Espagne. Elle se situe également en deuxième position, derrière l'Allemagne, pour le nombre de salariés et le chiffre d'affaires. Elle occupe la première place en terme de chiffre d'affaires dans l'industrie des boissons et le commerce de produits agricoles bruts et d'animaux vivants.

Chiffre d'affaires des pays de l'UE



Note : Les 16 pays représentés dans le graphique représentent 95 % du chiffre d'affaires des entreprises agroalimentaires de l'UE à 28. (1) Y compris animaux vivants. (2) Données 2014 pour le com. gros prod. agric. brut et animaux vivants et pour le com. gros prod. alim., bois. et tabac. (3) Données 2012 pour l'industrie des boissons. Source : Eurostat

Valeur ajoutée brute de la branche agroalimentaire(1)



(1) La branche, fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac, regroupe l'ensemble des unités de production homogènes fabricant les produits cités. Source : Insee - Comptes de la Nation - Base 2010

Chiffres clés des entreprises agroalimentaires en 2015

Secteur d'activité (Naf rév. 2)	Entreprises(1)	Effectifs salariés		Chiffre d'affaires HT		Valeur ajoutée(3)	Excédent brut d'exploitation	Résultat net comptable
		en ETP(2)	au 31 décembre	total	à l'exportation			
		nombre		million d'euros				
Ensemble des entreprises agroalimentaires	83 828	717 778	757 790	383 398	69 971	54 583	16 015	8 576
Poids dans l'économie marchande(4) non financière (%)	2,2	5,7	5,3	10,2	11,1	5,1	5,8	4,7
Industrie agroalimentaire	18 365	386 412	430 090	170 617	37 328	34 079	11 382	6 198
Poids dans l'industrie manufacturière (%)	8,6	14,7	15,3	19,8	11,4	15,3	21,4	17,3
Commerce de gros de produits agroalimentaires	22 855	189 707	212 369	199 825	32 575	14 717	3 898	2 171
Poids dans le commerce de gros (%)	15,1	20,5	19,7	24,5	26,7	13,4	18,2	12,4
Artisanat commercial	42 608	141 659	115 331	12 956	68	5 787	735	207
Charcuterie	5 097	10 585	10 698	1 450	6	467	21	- 17
Cuisson de produits de boulangerie	2 901	6 588	5 742	612	3	176	- 54	- 81
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	30 465	112 136	86 434	9 781	31	4 652	726	312
Pâtisserie	4 145	12 350	12 457	1 113	28	492	42	- 7

(1) Les entreprises sont constituées des unités légales et des « unités profilées ». Voir glossaire « Esane ».

(2) En équivalent-temps-plein. (3) Y compris autres produits et autres charges. (4) Ensemble des entreprises françaises marchandes hors agriculture, services financiers et d'assurance.

Champ : entreprises de l'industrie, d'artisanat commercial et du commerce de gros agroalimentaires, tabac exclu, Dom inclus.

Sources : Insee - Esane 2015, traitements SSP

Entreprises

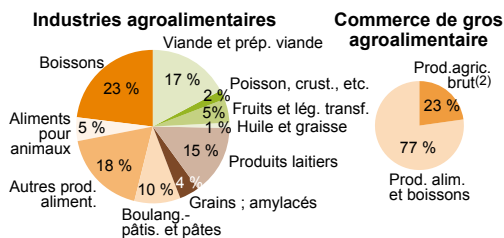
IAA et commerce de gros agroalimentaire

Les entreprises de transformation et de commerce de gros de produits agricoles et alimentaires comptent 41 200 entreprises (unités légales et « unités profilées ») et 576 100 salariés ETP en 2015. Plus de la moitié de ces entreprises relèvent du commerce de gros mais un tiers des salariés y sont employés. Selon les estimations d'emploi localisées de l'Insee, les effectifs salariés des IAA (hors intérim) ont été stables de fin 2014 à fin 2015, tandis que l'industrie manufacturière perdait 1,3 %.

La transformation des produits issus de l'élevage (viande et produits laitiers) génère 32 % de la valeur ajoutée du secteur des industries agroalimentaires, la fabrication de boissons 23 % et celle des autres produits alimentaires (sucre, chocolaterie, café, aliments diététiques, plats préparés) 18 %.

En 2015, les 22 900 entreprises (unités légales et « unités profilées ») du commerce de gros de produits agroalimentaires réalisent 13 % de la valeur ajoutée du commerce de gros. Près de 80 % de la valeur ajoutée de ce secteur provient du négoce des produits alimentaires et de boissons, le reste de celui des produits agricoles bruts et d'animaux vivants.

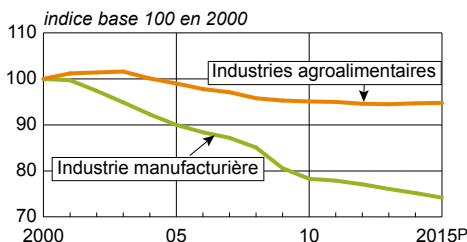
Valeur ajoutée(1) par secteur d'activité en 2015



(1) Y compris autres produits et autres charges.
(2) Y compris animaux vivants.

Sources : Insee - Esane 2015, traitements SSP

Emploi salarié hors intérim(1) dans les IAA



(1) Les titulaires de contrats d'intérim sont recensés dans l'activité de travail temporaire.

Champ : France métropolitaine au lieu de travail, données brutes.

Source : Insee - Estimations d'emploi localisées

Chiffres clés des industries et du commerce de gros de produits agroalimentaires en 2015

Secteur d'activité (Naf rév. 2)	Entreprises(1)	Effectifs salariés		Chiffre d'affaires HT		Valeur ajoutée(3)	Excédent brut d'exploitation	Résultat net comptable
		en ETP(2)	au 31 décembre	total	à l'exportation			
		nombre		million d'euros				
Industrie & commerce de gros de produits agroalimentaires hors artisanat commercial	41 220	576 119	642 459	370 442	69 903	48 796	15 280	8 369
Industries agroalimentaires	18 365	386 412	430 090	170 617	37 328	34 079	11 382	6 198
Transf. & conserv. viande & prép. viande	3 302	100 391	107 606	33 939	3 669	5 886	1 165	663
Transf. & conserv. poisson, crust., etc.	380	11 218	12 073	3 677	332	147	55	
Transf. & conserv. de fruits & légumes	1 282	23 152	24 633	7 733	1 678	1 731	544	224
Fab. huile et graisse végétale & animale	320	3 692	4 085	7 507	3 052	411	109	30
Fab. de produits laitiers	1 316	56 638	60 845	30 014	7 031	5 019	1 768	728
Travail des grains ; fab. prod. amylacés	427	13 224	14 780	7 045	3 154	1 380	404	170
Fab. prod. boulangerie-pâtis. & pâtes	1 718	42 924	46 872	11 727	1 640	3 348	1 280	776
Fab. autres produits alimentaires	5 051	74 487	81 665	26 194	5 670	6 117	1 850	946
Fab. d'aliments pour animaux	456	16 775	20 895	12 847	2 179	1 748	617	437
Fab. de boissons	4 113	43 911	56 636	29 934	8 923	7 777	3 498	2 169
Commerce de gros de produits agroalimentaires	22 855	189 707	212 369	199 825	32 575	14 717	3 898	2 171
Com. gros prod. agric. brut & anim. viv.	4 986	39 517	41 795	64 638	12 190	3 390	1 150	526
Com. gros prod. alim. & boissons	17 869	150 190	170 574	135 187	20 385	11 327	2 748	1 645

(1) Les entreprises sont constituées des unités légales et des « unités profilées ». Voir glossaire « Esane ».

(2) En équivalent temps plein. (3) Y compris autres produits et autres charges.

Champ : entreprises de l'industrie et du commerce de gros agroalimentaires, tabac exclu, Dom inclus.

Sources : Insee - Esane 2015, traitements SSP

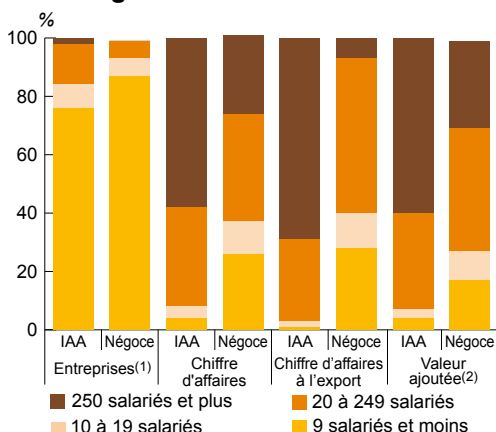
Entreprises

IAA et commerce de gros agroalimentaire par taille

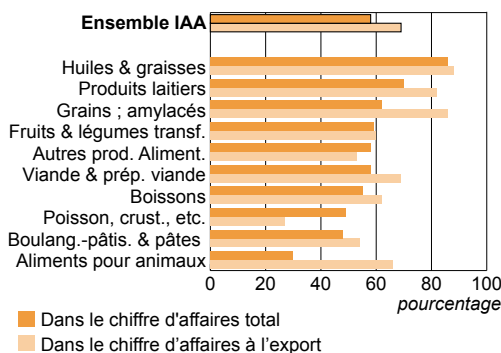
Les industries agroalimentaires sont composées de nombreuses unités de moins de 10 salariés (76 % en 2015) ; ce sont les entreprises de 250 salariés et plus qui génèrent la plus grande part du chiffre d'affaires (58 %), de la valeur ajoutée (60 %) et des exportations (69 %) du secteur. Elles emploient 53 % des salariés en ETP. Avec 42 % des salariés en ETP, 38 % du chiffre d'affaires, 36 % de la valeur ajoutée et 30 % des exportations du secteur, le poids des unités de 10 à 249 salariés est relativement plus important que dans le reste de l'industrie manufacturière (41 % des salariés en ETP, 29 % du chiffre d'affaires, 32 % de la valeur ajoutée et 20 % des exportations).

Les entreprises du commerce de gros de produits agroalimentaires sont essentiellement de petite taille : 87 % d'entre elles ont moins de 10 salariés et réalisent 26 % du chiffre d'affaires du secteur. Avec 12 % des unités, les entreprises de 10 à 249 salariés, réalisent 48 % du chiffre d'affaires, 65 % des exportations et contribuent à 52 % de la valeur ajoutée du secteur. Le secteur comprend quelques très grandes sociétés qui concentrent une part élevée du chiffre d'affaires : les 63 unités de 250 salariés ou plus (0,3 % du secteur) réalisent 27 % du chiffre d'affaires.

Répartition par taille d'entreprises agroalimentaires en 2015



Part des entreprises de 250 salariés et plus dans les IAA



(1) Les entreprises sont constituées des unités légales et des « unités profilées ». Voir glossaire « Esane ».

(2) Y compris autres produits et autres charges.

Champ : entreprises de l'industrie et du commerce de gros agroalimentaires, tabac exclu, Dom inclus.

Sources : Insee - Esane 2015, traitements SSP

Principaux résultats par taille d'entreprises agroalimentaires en 2015

Taille des unités légales en ETP(2)	Entreprises(1)	Effectifs salariés		Chiffre d'affaires HT		Valeur ajoutée(3)	Excédent brut d'exploitation	Résultat net comptable
		en ETP(2)	au 31 décembre	total	à l'exportation			
		nombre		million d'euros				
Industries alimentaires et des boissons								
9 salariés et moins	14 005	18 200	27 557	7 444	558	1 384	405	265
10 à 19 salariés	1 420	16 956	19 011	5 989	886	1 160	338	168
20 à 249 salariés	2 615	145 057	157 335	58 613	10 290	11 150	3 665	1 860
250 salariés et plus	325	206 199	226 187	98 571	25 594	20 385	6 974	3 905
Commerce de gros de produits agroalimentaires								
9 salariés et moins	19 955	30 446	36 396	51 071	9 006	2 517	527	310
10 à 19 salariés	1 403	20 537	23 708	22 475	3 764	1 470	314	115
20 à 249 salariés	1 434	75 116	84 788	73 024	17 412	6 223	1 883	1 212
250 salariés et plus	63	63 608	67 477	53 255	2 393	4 507	1 174	534

(1) Les entreprises sont constituées des unités légales et des « unités profilées ». Voir glossaire « Esane ».

(2) En équivalent temps plein. (3) Y compris autres produits et autres charges.

Champ : entreprises de l'industrie et du commerce de gros agroalimentaires, tabac exclu, Dom inclus.

Sources : Insee - Esane 2015, traitements SSP

Entreprises exportatrices

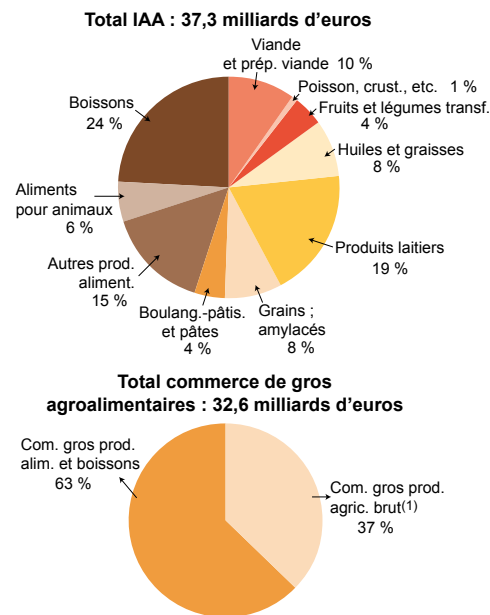
IAA, commerce de gros agroalimentaire

En 2015, 11 000 entreprises (unités légales et « unités profilées »), soit 27 % de l'ensemble des entreprises de l'industrie et du commerce de gros de produits agroalimentaires, déclarent un chiffre d'affaires à l'exportation pour un montant avoisinant les 70 milliards d'euros. Les IAA contribuent davantage aux exportations que le commerce de gros de produits agroalimentaires (37 milliards contre 32).

Parmi les entreprises exportatrices, les 3 % des unités qui ont plus de 250 salariés réalisent 40 % des exportations. Le taux d'exportation moyen est cependant plus élevé parmi les entreprises de moins de 10 salariés (30 %).

Pour les IAA, ce taux est de 26 %. Il est plus important dans le travail du grain (48 %), les huiles et graisses (41 %) et les boissons (35 %). Il est plus faible dans le secteur de la transformation de la viande (11 %) et du poisson (13 %), qui sont des industries de produits périssables. Ce taux d'exportation est de 22 % dans le commerce de gros de produits agroalimentaire.

Chiffre d'affaires à l'exportation en 2015



(1) Y compris animaux vivants.
 Champ : entreprises de l'industrie et du commerce de gros agroalimentaires, tabac exclu, Dom inclus.
 Sources : Insee - Esane, traitements SSP

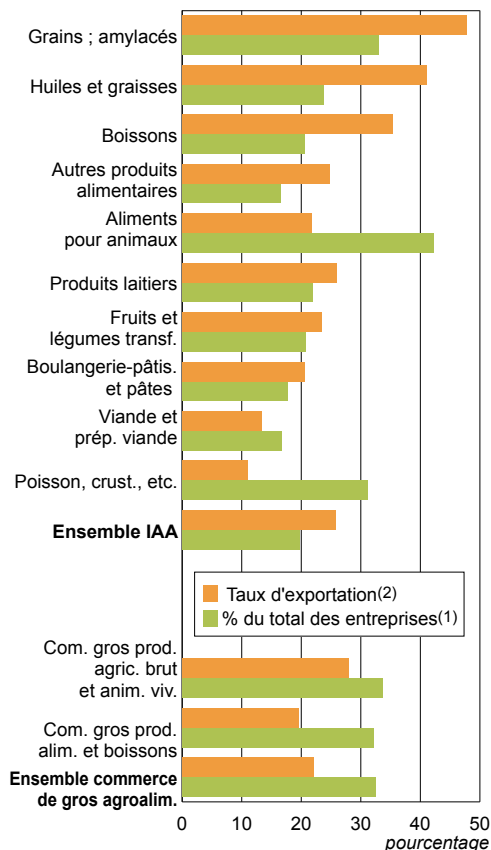
Entreprises exportatrices en 2015

• Selon la taille de l'entreprise(1)

	Effectif	Chiffre d'affaires à l'export	Taux d'exportation(2)
		%	
0 à 9 ETP	65	14	30
10 à 19 ETP	12	7	25
20 à 249 ETP	20	39	28
250 ETP ou plus	3	40	20

Lecture : Les entreprises exportatrices de 10 à 19 salariés ETP représentent 12 % de l'ensemble des entreprises exportatrices. Elles réalisent 7 % des exportations des IAA et du commerce de gros agroalimentaire. Leur taux d'exportation(2) est de 25 %.

• Par secteur d'activité



(1) Les entreprises sont constituées des unités légales et des « unités profilées ». Voir glossaire « Esane ».

(2) Le taux d'exportation est calculé sur le champ des seules entreprises exportatrices.

Champ : entreprises de l'industrie et du commerce de gros agroalimentaires, tabac exclu, Dom inclus.
 Sources : Insee - Esane, traitements SSP